



**Association de parents  
Ecole Arc-en-ciel  
Forest**

## **PV Assemblée Générale AP AEC 06/02/2017**

Nombre personnes présentes : 22

Séverine ouvre la réunion et présente l'agenda.

On fait le tour de la table afin que tous les parents puissent se présenter.

On décide d'essayer de passer les points de l'ordre du jour rapidement pour avoir du temps de discuter d'autres points d'intérêts : apprentissages, la communication et l'accueil, etc.

### **1. Suivi des décisions de l'AG de septembre :**

#### **1) Ce qui a été fait**

- L'AP a envoyé un courrier concernant l'organisation des repas chauds co-signé avec l'AP des 7 Bonniers. L'AP de l'école 3 avec qui on essaie en général de s'organiser aussi ne s'est pas jointe à la démarche car leur école connaissait déjà un « soit chaud – soit froid » et n'a pas d'urgence à demander un changement.
- L'AP a envoyé un courrier concernant le ROI rappelant que notre position n'a pas changé, et signalant les enjeux liés à la mise en œuvre (temps d'accueil pour les petits et qualité d'accueil en général).

#### **2) La suite : préparation de la rencontre avec Mme Père**

Les présidentes des AP de Forest seront reçues par Madame Père (échevine de l'instruction publique) jeudi 9 février afin de discuter du système des repas et de l'évaluation du ROI.

#### **1° Les repas :**

- Le point repas est clair : voir courrier envoyé par l'AP au PO après l'AG de la rentrée.
- Ajouter que les enfants sont forcés de manger – terminer leur assiette (au repas chaud comme au repas froid) : ce qui est inacceptable (renforcé à AeC du fait qu'on ne peut plus choisir les jours de repas chaud en fonction du menu : ce qui n'est pas remis en cause, mais nécessite qu'on ne force pas les enfants à manger). Quid de la cohérence entre le projet pédagogique (mettre les besoins de l'enfant et son respect au centre) et cette pratique. A clarifier avec la direction et intégrer dans le projet d'accueil.

## **2° Pour le point ROI :**

### **Sur le principe :**

- Les parents doivent arriver à l'heure !
- Il est néanmoins inacceptable de pénaliser les enfants pour le retard de leurs parents.

### **Sur la mise en œuvre :**

- Il faut un autre rythme pour les tout-petits : plus de temps à l'intérieur de l'école car le temps dont on dispose pour les déposer en classe est trop court ; et une période d'adaptation aux horaires de l'école pour les petits qui commencent l'école.
- Il faut personnaliser les retards par parents dans le cas des couples séparés afin de ne pas renforcer les difficultés parfois déjà existantes dans les familles dont les parents sont séparés ;
- Il faut prévoir un rattrapage structuré pour les enfants de primaires privés de cours ;
- Les parents rappellent qu'à AeC chez les petits (5-8 compris) à 9h il y a un changement d'activité (fin du tour de parole et début des ateliers) : faire entrer les enfants retardataires à ce moment-là ne perturbe donc pas la dynamique de groupe.

### **Concernant la méthode et les critères d'évaluation :**

- Que les parents soient consultés : comme la légitimité des AP a été questionnée par le PO, comment le PO envisage de consulter tous les parents ?
- Que les accueillant-e-s et instituteurs-trices soient consulté-e-s
- Que des critères différenciés soient examinés pour les maternelles et primaires
- Que des critères qualitatifs soient utilisés en plus du critère d'efficacité : par exemple : le niveau de stress des familles le matin, le plaisir d'aller à l'école, etc.
- Quantifier la croissance de l'absentéisme (certains enfants ne viennent simplement pas plutôt que d'être en retard)

### **Des propositions alternatives :**

- Les parents continuent à demander de tester d'autres formules que celle de pénaliser les enfants
- Par exemple : Faire prester des heures de travail d'intérêt général aux parents dans l'école, être convoqué par le PMS après 3 retards, etc.

### **Soutien au recours au Conseil d'Etat:**

Les parents de AEC qui ont porté plainte au Conseil d'Etat ont eu de frais de dossier, à raison de 200 euros par parent portant plainte (200 euros et les frais d'avocat ont été pris en charge par le SDJ, mais 200 euros restaient à charge des parents). Un certain nombre de parents ont déjà soutenu cette initiative financièrement, mais il reste encore 100 euros à couvrir. Ceux qui veulent peuvent faire une contribution sur le compte de l'AP avec la mention Conseil d'Etat.

## 2. Suivi des projets de l'AP

### 1) Ateliers de lecture :

Grand succès dans l'ensemble. Au Bempt 49 enfants assistent chaque semaine à ce qui devient un réel spectacle... Au Globe plus d'une soixantaine d'enfants suivent l'atelier chaque semaine.

### 2) Fournitures scolaires :

Eléonore voudrait établir une liste de critères pour le choix d'un fournisseur de matériel. Après discussion la liste, par ordre de priorité est la suivante :

- Le rapport qualité - prix (pour la qualité les enseignant-e-s savent le mieux nous guider)
- La facilité: le fait d'avoir les colis fait par famille
- Le durable

### 3) Conférences :

**Nous organisons deux conférences cette année :**

- une sur le projet pédagogique IENA, donné par Madame Masoin, la directrice fondatrice de AEC ;
- une sur un projet pour travailler la violence à l'école, par une équipe de l'université de Mons qui a développé ce projet.

La directrice est intéressée par les deux conférences, veut associer l'école à ces projets de conférence et faire participer son équipe aussi.

**Remarque :** Des parents soulignent que les infrastructures scolaires et certaines pratiques sont elles-mêmes sources de violence : pas assez d'espace, pas de réfectoire, punitions au repas qui empêchent les enfants de sortir et se défouler, etc.

### 4) Petits déjeuners :

Fred a lancé un mail pour les petits déjeuners, mais la date qu'il a prévu tombe le lendemain de la fête de l'école. Il faut donc trouver une autre date. Il demande un retour concernant son mail et puis il va lancer l'histoire avant les vacances de carnaval.

### 5) Atelier de néerlandais au Bempt :

Les parents du Bempt ont du mal à trouver une personne pour donner cet atelier. La dimension « volontariat » semble être un obstacle pour certaines personnes intéressées. On rappelle que peu importe le statut on peut gagner sur une année 1300 euros/an sans payer de taxe et sans perdre ses allocations. On suggère de communiquer clairement sur le cadre administratif, et aussi de proposer à Lisa, néerlandophone, de donner ces ateliers. Le cas échéant, elle connaît peut-être de personnes dans son réseau qui pourraient donner ces cours.

### **3. Nouveau bâtiment du Bempt :**

D'après les plans, l'école devrait être prête pour la rentrée 18/19, tandis que les travaux n'ont toujours pas commencé. Les parents du Bempt s'inquiètent de l'idée que le bâtiment ne soit pas prêts à temps et qu'il n'y a pas de plan B. Il y a aussi de questions sur l'organisation au moment de travaux, , etc. Les autorités ont promis de prendre contact avec BXL environnement sur les questions de la qualité de l'air.

### **4. L'accueil**

La discussion sur le ROI a débouché sur la question de la qualité de l'accueil à l'école.

Différents aspects ont été soulignés:

- Certaines pratiques de l'équipe d'accueil posent questions. Elles ont été communiquées à la direction qui suit cela avec attention. Des parents soulignent que certaines pratiques perdurent dans le temps malgré les nombreuses remarques de parents et de l'AP.
- Le projet "d'accueil" n'existe pas encore à l'école. La direction va s'y atteler après la remise à jour du projet d'établissement. Veiller à ce que les dimensions "gestion de la violence", "punitions collectives" "gestion des repas" etc. y soient explicités.

### **5. Communication**

Le point de la communication avec la direction a été soulevé.

Plusieurs aspects positifs ont été soulignés, notamment :

- Prise au sérieux de certaines difficultés rencontrées par les enfants par la direction
- Clarté et transparence sur la gestion de l'argent (ex : snow market)

Le comité de l'AP rappelle que le point de la communication avait été relayé à la direction suite à l'AG précédente, et que Mme Castrignano a rappelé qu'elle reçoit tous les parents qui le souhaitent, et qu'elle veille à faire un suivi de tous les emails (début de l'année chaotique mais qui devrait être rentré dans l'ordre).

Cependant, des parents signalent qu'ils ne reçoivent encore parfois qu'un accusé de réception mais pas de réponse aux points soulevés dans leurs mails à la direction.

On se pose la question de savoir si elle ne reçoit pas trop de messages, mais il faut noter aussi que les autres moyens de communication ont été fortement limités avec les nouvelles règles d'accueil.

## 6. Apprentissages et pédagogie active

### 1) Constat

La question des apprentissages est récurrente et encore soulevées par les parents.

Pour le français :

- Le niveau d'exigence est pointé :
  - o Quelles lectures ? Dans le cycle 8-10 aucune lecture n'est demandée. L'AP a souvent rappelé qu'elle est prête à investir dans des livres de lecture de qualité par cycle...
  - o Quelles découvertes de textes ? Peu, voir pas de récitation, qualité des récitations.
- Les corrections : les enfants travaillent dans des travaux non corrigés, ou pas totalement corrigés (ou parfois corrigés à mauvais escient)
- Les enjeux d'orthographe/syntaxe : trop de fautes partout. Dans les communications générales, mais aussi dans les cours (y compris de français).

### 2) Débat

Les parents sont conscients qu'il s'agit d'un problème qui dépasse AeC. Néanmoins, les parents estiment qu'une rigueur sur le français écrit et les contenus (dates, etc.) est un enjeu démocratique. En effet, les enfants ne sont pas égaux face aux apprentissages (car certains enfants sont suivis à la maison, mais d'autres ne le sont pas) et le rôle de l'école est de permettre à tous les enfants d'avoir accès aux compétences.

Des parents soulignent que ces enjeux ne sont pas personnel, que les enseignant-e-s sont largement motivées et bienveillantes, ce qui est crucial pour la vie scolaire.

### 3) Décision :

L'AG décide d'envoyer un courrier au PO avec la directrice en copie.

### 4) Pédagogie active :

Au-delà de la rigueur nécessaire aux apprentissages, les parents rappellent encore leur souhait de mieux comprendre la pédagogie active telle que mise en place à AeC. Cette demande est déjà ancienne mais n'a pas encore reçu de réponse (séance d'info générale en plus de celle du début d'année essentiellement organisationnelle, ou autre...).